

Compte rendu de séance

Séance du 17 Juillet 2017 à 20h30

L'an 2017 et le 17 Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, Salle du Conseil sous la présidence de Mr FAUVEL Marc Maire.

Présents : M. FAUVEL Marc, Maire, M. GAUDIN Xavier, Mme GUILLEUX Monique, Mme MARTIN Bernadette, Mme BASLE Marie-Pierre, Mme GANDOUIN-VIEL Jacqueline, M. LATREILLE David, M. MARION Bertrand, M. LEBRETON David, M. DAVENEL Dominique, M. LETORT Anthony.

Absents Excusés :

- M. LETORT Yoann
- Mme LERAY Stéphanie (procuration à M. LETORT Anthony)
- Mme CHESNAIS Laëtitia,
- Mme GATEL Carole.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- Présents : 11

Date de la convocation : 10/07/2017

Date d'affichage : 21/07/2017

A été nommé(e) secrétaire : Mme GUILLEUX

Objet(s) des délibérations

Avant d'ouvrir la séance M. Le Maire propose de rajouter 2 points à l'ordre du Jour :

- Délibération : Devis couverture de l'église
- Délibération : SDE – Rénovation de l'éclairage public rue du Grand Champ et la Ville en Bois

SOMMAIRE

- Délibération : Choix du devis pour le chauffage de l'église
- Délibération : devis de branchements en eau et électricité sur le lot 17 situé ZAC de la Huberderie tranche 3
- Délibération : Modification du contrat avec paysage de l'Ouest
- Délibération : Choix d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique du chemin de la Cheluère

Réf : 2017-07– 50 : Choix du devis pour le chauffage d l'église

Mr Le Maire présente au Conseil Municipal les devis de 3 entreprises concernant le chauffage de l'église prévue dans le cadre du budget Investissement pour 2017 :

- ⇒ **EURL Samuel DESPRES** **13 219.00 € H.T. (15 862.80 € T.T.C.)**
- ⇒ **Ets Joseph FOUGERES :** **13 265.84 € H.T. (15 919.01€ T.T.C.)**
- ⇒ **Ets HUET :** **14 134.00 € H.T. (16 968.80.00€ T.T.C.)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, retient à l'unanimité l'entreprise DESPRES et autorise le Maire à signer le devis.

Réf : 2017-07– 51 : Devis de branchements en eau et électricité sur le lot n°18 Situé Zac LA Huberderie tranche 3

Mr Le Maire présente au Conseil Municipal les devis des 2 entreprises concernant les travaux de branchements en eau et électricité sur le lot 17 acheté par Elian Promotion dans le but de construire 4 maisons individuelles en locatif pour Néotoa

- ⇒ **VEOLIA (branchement eau)** **2 379.06 € H.T. (2 854.87 € T.T.C.)**
- ⇒ **ENEDIS (branchement électricité) :** **4 803.97 € H.T. (5 764.76€ T.T.C.)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, retient à l'unanimité ces 2 et seule entreprise et autorise le Maire à signer les devis.

Réf : 2017-07– 52 : Modification du contrat avec Paysage de L'ouest

Mr Le Maire rappelle au Conseil Municipal le contenu de la convention signée entre la Commune et Paysage de l'Ouest. Avis sur chaque permis de construire déposé en Mairie essentiellement pour la ZAC de la Huberderie afin de vérifier la conformité du permis. L'instruction de chaque permis a un coût de 80.00 €.

Depuis le début d'année, un permis a été modifié et réinstruit par le cabinet d'étude. La prestation a été facturée 40.00 € en plus du coût du permis initial (80.00 €) et deux PC ont été déposés pour le lot 14, le 1er acheteur n'ayant pas obtenu son prêt. Un 2^{ème} visa va être facturé pour ce lot au prix de 40.00€.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne son accord pour payer les factures supplémentaires.

Réf : 2017-07– 53 : Choix du commissaire enquêteur pour l'enquête Publique du chemin « La Chélouère »

Un riverain souhaite acquérir une partie du chemin communal de « La Chelouère » passant devant sa propriété et envisage la création d'un autre chemin déviant cette dernière. Tous les frais restent à sa charge. Le prix du m² proposé est de 0.50 €.

Pour ce faire, une décision du conseil doit être prononcée pour déclasser ces chemins dans le domaine privé. De plus Monsieur le Maire ajoute que lorsqu'il y a vente, la commune est

dans l'obligation d'effectuer une enquête publique. Coût 600€ environ et à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil accepte à l'unanimité de déclasser ce chemin dans le domaine privé, donne son accord pour lancer une enquête publique pour la vente de ce chemin et donne tout pouvoir au maire pour désigner un commissaire enquêteur (Mr Desmots de Fougères) et signer les pièces » s'y rapportant.

Réf : 2017-07– 54: Rénovation toiture de l'église

Mr Le Maire présente au Conseil Municipal les devis de 2 entreprises concernant la rénovation de la chapelle de l'église prévue dans le cadre du budget Investissement pour 2017 :

⇒ **Ets BILHEUDE** **10 500.00 € H.T. (12 600.00 € T.T.C.)**

⇒ **Ets GODELOUP:** **5 830.00 € H.T. (6 997.08€ T.T.C.)**

⇒

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, retient à l'unanimité l'entreprise GODELOUP et autorise le Maire à signer le devis.

Réf : 2017-07– 55 : SDE – Eclairage Public Rénovation « rue du Grand Champ et rue de la Ville en bois »

Mr Le Maire présente au Conseil Municipal l'étude détaillée et le calcul prévisionnel de notre participation pour les travaux de rénovation de l'éclairage public rue du Grand Champ et la rue de la ville en bois.

Le montant à notre charge s'élève à 10 188.00€. Ce montant est susceptible d'être réajusté aux conditions en vigueur à la date à laquelle le dossier aura été financé par le SDE.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité le devis du SDE pour un montant à notre charge de 10 188.00€ et autorise le Maire à signer le devis

Questions diverses

- Personnel : recrutement d'une femme de ménage en CDD de 1 an: Mme Meilleray
- Demande d'un abri scolaire « Zone Artisanale » : Devis reçu de l'Ets Carreau : 2784€. (Pour information aide de Vitré Communauté à hauteur de 500 euros espérée).

Prochaine réunion le 11/09/2017 à 20h30

**Le Maire,
Marc FAUVEL**